



Newsletter N°5 du 29/04/2020 : gardons le contact pendant le confinement...

Chère adhérentes, chers adhérents,
Votre numéro d'adhérent : xxxxxxxx
Votre date de fin d'adhésion : xx/xx/xxxx

Même si nos permanences Accueil sont fermées, pour cause de confinement, prolongé jusqu'au 11 mai 2020, votre Association UFC-Que Choisir de Côte d'Or reste néanmoins à votre disposition pour vous aider à résoudre vos problèmes en cas de litiges et vous donner des conseils.

Vous pouvez toujours nous contacter au **03 80 43 84 56** ou sur contact@cotedor.ufcquechoisir.fr

Retrouver nos articles sur le site internet : <https://cotedor.ufcquechoisir.fr/>

Notre page Facebook : [UFC-Que-Choisir-de-Côte-d'Or](https://www.facebook.com/UFC-Que-Choisir-de-Côte-d'Or)

Notre compte Tweeter : [@21_ufc](https://twitter.com/@21_ufc)

● Covid-19 et assurances auto/moto : 2,2 milliards d'euros à rétrocéder aux assurés

Alors que le confinement a considérablement restreint les déplacements des véhicules depuis le 17 mars, l'UFC-Que Choisir rend publique une étude qui appelle les pouvoirs publics à imposer aux assureurs automobiles de rétrocéder les économies liées au confinement par une baisse de 2,2 milliards d'euros des cotisations. Parallèlement, l'Association appelle les assurés à écrire à leur assureur en utilisant le [courrier-type](#) mis à disposition sur son site pour réclamer une diminution de leur cotisation. **Pour lire l'article paru dans le Que-Choisir du 27/04/2020, cliquer sur le lien ci-dessous :**

<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-assurances-auto-et-covid-19-2-2-milliards-d-euros-a-retroceder-aux-assures-n78883/>

● Vols annulés : l'UFC-Que Choisir met en demeure 57 compagnies aériennes

Après que certaines compagnies ont fait exploser le prix des billets des Français bloqués à l'étranger au début de la crise, nombre d'entre elles entendent aujourd'hui renier le droit à remboursement des millions de passagers aux vols annulés en leur imposant un bon d'achat. Après avoir fait le constat que près de 80 % des principales compagnies aériennes analysées ne respectent pas la réglementation, l'UFC-Que Choisir met aujourd'hui en demeure 57 d'entre elles de respecter le droit de leurs clients. **Pour lire l'article paru dans le Que-Choisir du 24/04/2020, cliquer sur le lien ci-dessous :**

<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-coronavirus-vols-annules-l-ufc-que-choisir-met-en-demeure-57-compagnies-aeriennes-n78871/>

● Le Premier ministre a présenté le mardi 28 avril 2020 la stratégie nationale de déconfinement à l'Assemblée nationale et ce qui va changer à partir du 11 mai

- 700 000 tests par semaine et les personnes testées positives seront invitées à s'isoler soit chez elles, ce qui entraînera le confinement de tout le foyer pendant 14 jours, soit dans un lieu mis à disposition, notamment des hôtels réquisitionnés.

- Il y aura assez de masques dans le pays pour faire face aux besoins, avec « près de 100 millions de masques chirurgicaux » reçus par semaine et « près de 20 millions de masques grand public lavables ».

- Le déconfinement sera différencié entre les départements « verts », où il sera appliqué largement et « rouges », où il prendra une forme plus stricte. Les départements « rouges » seront soit ceux qui auront un « taux de cas nouveaux dans la population sur une période de 7 jours, qui reste élevé », soit ceux qui ont « des capacités hospitalières régionales en réanimation tendues », soit ceux qui ont un « système local de tests et de détection des cas contacts pas suffisamment prêt ».

- Le port du masque sera obligatoire pour tous les passagers dans les transports publics pendant au moins trois semaines. **Les pharmacies sont de nouveau autorisées à vendre des masques.**

- Reprise progressive dans les écoles avec une réouverture des maternelles et de l'école élémentaire, partout sur le territoire et sur la base du volontariat. Dans un deuxième temps, à compter du 18 mai, mais seulement dans les départements où la circulation du virus est très faible, les collèges pourront ouvrir, en commençant par la sixième et la cinquième. Fin mai attendre la décision pour rouvrir les lycées, en commençant par les lycées professionnels, début juin.

- Les commerces hors restaurants et bars pourront rouvrir, tous les magasins, marchés de plein air et halles couvertes pourront rouvrir, à condition d'être en mesure de faire respecter les mesures de protection sanitaire.

- Les cérémonies religieuses déconseillées et les rassemblements limités à 10 personnes

- Les personnes âgées invitées à limiter leurs déplacements en respectant des règles similaires à la période de confinement en limitant leurs contacts et donc leurs sorties.

● Une recette originale de clafoutis mangue-framboise à réaliser à l'occasion du déconfinement

Ingrédients pour 6 personnes :

- 190 g de sucre glace

- 30 gr de poudre d'amande

- 55 gr de farine

- 3 gros œufs

- 55 cl de crème liquide

- 5 ml de vanille liquide

Mélanger la farine, le sucre glace et la poudre d'amande; verser les œufs et fouetter. Ajouter la crème et l'extrait de vanille. Mélanger bien le tout.

Dans six moules cylindriques individuels de 7 cm de diamètre, déposer trois framboises et quelques dés de mangue. Recouvrir les fruits avec la préparation en vous arrêtant un peu au-dessous du bord.

Cuire au four environ 1 heure à 160°.

Vérifier la cuisson : un couteau planté doit ressortir légèrement humide.

Laisser refroidir à température ambiante, puis deux heures au réfrigérateur avant de démouler.

Un secret : laisser reposer la pâte au moins une nuit à température ambiante ou au frigo s'il fait chaud. Plus la pâte vieillit, plus le clafoutis sera croustillant !

Cette recette présentée en moules individuels peut être aisément réalisée dans un grand plat à partager, préalablement beurré en gardant les mêmes proportions.

● Pour faire une demande et soumettre un litige avec un professionnel en ligne, cliquer sur le lien : <https://www.quechoisir.org/soumettre-un-litige-n48324/>

● Pour ré-adhérer en ligne, connectez-vous sur : <https://mc.quechoisir.org/basket/content>

Notre équipe reste mobilisée et vous transmet ses encouragements pour traverser au mieux cette période difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.



L'Equipe de l'UFC-Que Choisir de Côte d'Or